



Rentrée universitaire 2009/2010

« L'Université avance »

1. Les chiffres clés de la rentrée universitaire

Ce sont **2 230 700 étudiants** qui sont attendus en cette rentrée dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, un chiffre qui souligne **une stabilisation des effectifs**.

L'attractivité des formations spécialisées et sélectives, IUT, classes préparatoires aux grandes écoles, ne se dément pas : la progression des effectifs serait ainsi de 1% pour les IUT et de +2,5% pour les classes préparatoires, en cette rentrée par rapport à 2008. **Alors que les inscrits à l'université ont baissé de 10% sur les 5 dernières années, cette baisse semble se stabiliser cette année à -0.5%**. Les jeunes français continuent à croire en l'université.

Admission Post-Bac : un dispositif plébiscité :

La plateforme d'orientation *Admission Post-Bac* est une démarche unique et simple pour continuer ses études dans l'enseignement supérieur. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent intégrer une première année d'études supérieures, élèves de terminale ou titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Admission Post-bac c'est :

- Plus de 133 000 conseils apportés aux futurs étudiants par les universités ;
- Plus de 11 millions de connexions au total de la part des candidats ;
- 5 vœux en moyenne formulés par étudiants, soit un de plus que l'an dernier ;
- Et à 15 jours de la quasi-totalité des candidats passés par la procédure, puisque moins de 1% des dossiers, sur plus de 680 000, sont encore en cours de traitement, et ce plus rapidement que l'an dernier.

2. Des moyens sans précédents pour accompagner la réforme des universités

2009 est une année exceptionnelle du point de vue financier pour les universités. **Les universités ont vu croître leur moyens de 20,4 % en moyenne. L'Etat leur a en effet attribué 320 M€ de moyens supplémentaires par rapport à 2008. Toutes les universités voient leurs moyens progresser de manière inédite.**

Par ailleurs, **la dépense a augmenté de 1 922 € par étudiant depuis 2006** ; passant de 7210€ à 9132€. Elle augmente de 695 € entre 2008 et 2009.

3. Un engagement innovant pour l'immobilier universitaire

L'Opération Campus : 12 campus labellisés, 9 campus prometteurs et innovants, un effort immobilier de très grande ampleur:

L'Opération campus est un plan de grande ampleur en faveur de l'immobilier universitaire lancé à l'initiative du Président de la République, représentant un **investissement exceptionnel de 5Mds €**. Il s'agit de faire émerger 10 campus d'excellence (*Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Paris-Aubervilliers, Montpellier, Plateau de Saclay, Strasbourg, Toulouse, et les universités parisiennes*) qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française. Toutes les dotations ont été attribuées

4. Un rapprochement entre universités, grandes écoles et organismes de recherche

Depuis leur création en 2006 par le Pacte sur la Recherche, **15 pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ont été constitués** dont 4 nouveaux cette année. Plus d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur sont concernés.

Des CPGE en lycée mutualisées avec les universités ou les écoles : il y a une montée en puissance d'un modèle original et décloisonné, avec 5 ouvertures en cette rentrée. Cette année, le premier véritable double diplôme d'excellence entre une université et une grande école a vu le jour dans le cadre d'un accord signé le 19 mai entre l'université Paris Sud XI et l'Ecole polytechnique.

L'autonomie des universités leur donne les moyens de conduire une politique de recherche ambitieuse, en partenariat avec les organismes de recherche, au-delà du pilotage en commun des unités mixtes de recherche. Chercheurs des organismes de recherche et enseignants-chercheurs de l'université travaillent en commun dans les **unités mixtes de recherche**.

5. Les universités et l'autonomie

33 universités supplémentaires passeront à l'autonomie au 1er janvier 2010. Au total, la France comptera ainsi **51 universités autonomes, soit plus de 60% des universités françaises**. 19 universités seront auditées par l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) pour un passage à l'autonomie en 2011 et 2012.

Depuis la parution en avril 2008 du décret créant les **fondations**, **20 projets** ont d'ores et déjà été concrétisés. Près d'une trentaine d'autres fondations sont en cours de constitution. Au total, ces fondations ont **levé près de 60 millions d'euros**.

6. De meilleures conditions de réussite pour les étudiants

Le plan « Réussir en licence » lancé en 2007 répond à un cahier des charges très précis. Plusieurs universités ont mis en place un **stage de pré-rentrée** conçu comme une première étape de la lutte contre l'échec en première année (Evry, Paris 6, Lyon 3). Deux dispositifs majeurs permettent de créer et de renforcer les relations entre les étudiants de L1 et leur nouvel environnement : désignation d'un **enseignant référent et renforcement du tutorat** (La Réunion, Grenoble 1-Joseph Fourier).

A la rentrée 2009, la Ministre a présenté trois mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat des étudiants à la rentrée 2009 (au total, une **mobilisation de 50M€**) :

- une **revalorisation des bourses sur critères sociaux des échelons 1 à 5 de 1,5%** soit une hausse annuelle comprise entre 18 et 63 € ;
- une **revalorisation des bourses de l'échelon 6 de 3%** soit une hausse annuelle de 128 € ;
- une **revalorisation du fonds national d'aide d'urgence de 10%** (+ 4,5 M€).

Sont désormais éligibles aux bourses sur critères sociaux, les étudiants dont le revenu de la famille est inférieur à **32 440 € par an**, contre 27 000€ en 2007.

Avec 8412 réhabilitations et 3639 constructions livrées pour l'année universitaire 2009/2010, ce sont au total **plus de 12 000 chambres supplémentaires qui seront livrées**. Et environ 25 nouvelles résidences universitaires seront ouvertes cette année. Ainsi, **sur trois ans, ce sont un peu plus de 30 000 chambres** qui auront été mises à disposition des étudiants, soit 11 000 constructions et 20 000 réhabilitations.

7. Le dispositif de prévention contre la grippe A/H1N1 à l'université

Le ministère a lancé une **campagne d'information et de prévention** à destination de l'ensemble de la communauté universitaire (personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, étudiants).

La Ministre a demandé aux présidents d'université de mettre en œuvre des **plans de continuité administrative et pédagogique** afin d'anticiper les conséquences d'éventuelles fermetures.

En fonction de la situation, les **décisions de fermeture et de réouverture des établissements seront prises au cas par cas par les Préfets**, en concertation avec les Recteurs d'Académie, les instances sanitaires et les chefs d'établissement.